



PLAN D'ACTION 2021 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
1^{er} janvier 2021

MOT DU MAIRE



La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures vous présente son *Plan d'action 2021 à l'égard des personnes handicapées*.

En réponse à la situation pandémique actuelle, la Ville a dû revoir son plan 2020. En effet, comment ne pas aborder le sujet de la COVID-19? Même l'Office des personnes handicapées du Québec a inclus cet élément dans la thématique de la Journée internationale des personnes handicapées 2020 : « *Développons notre résilience collective pour trouver et mettre en œuvre des solutions durables afin de ne laisser personne de côté pendant et après la COVID-19* ». Cette pandémie internationale aura compliqué l'avancement de certains dossiers et quelques notions de notre plan ont dû être repoussées à 2021. Cette année, la Ville devra donc redoubler d'efforts dans l'implantation du Plan d'action 2021 à l'égard des personnes handicapées

Malgré le contexte actuel, de bons coups ont pu être réalisés en 2020. Notamment, un fauteuil roulant adapté pour la piscine a été rendu disponible au Complexe sportif multifonctionnel en décembre. Dans le même ordre d'idée, une activité de sensibilisation aux sports adaptés a eu lieu lors de la journée *Tuques et bas de laine* en février dernier. Cette activité ouverte à tous a donné l'opportunité aux gens de s'initier au parahockey et d'en comprendre toutes les difficultés, mais aussi le bonheur de bouger même avec un handicap.

Au cours des derniers mois, l'utilisation des technologies a permis à des millions de personnes de rompre avec la solitude, de travailler, de bouger et de vivre en sécurité. L'adaptation d'activités et de services en ligne a pu être un avantage pour certaines personnes handicapées et leur famille puisqu'elle a diminué les obstacles à la participation. Cependant, il reste à travailler sur l'accès aux dites technologies et à former les gens en vue de les utiliser à leur plein potentiel. C'est pourquoi la Ville est à travailler sur des formations pour tous les citoyens afin de faciliter l'adaptation et l'utilisation de ces nouvelles technologies. Il est important d'apporter des changements significatifs et durables dans l'optique de rendre notre ville plus adaptée et mieux organisée devant les nombreux défis auxquels nous devons faire face à l'avenir.

À ce plan, s'ajoutent aussi des formations pour certains employés de la Ville afin de leur fournir une meilleure connaissance de l'application du *Guide de circulation - Aides à la mobilité motorisées*, considérant la quantité importante de triporteurs sur notre territoire. Ces éléments ne représentent que quelques mesures qui seront mises en place par la Ville. Je vous invite à consulter notre *Plan d'action 2021 à l'égard des personnes handicapées* pour en connaître davantage. Il se retrouve sur le site Web dans la section Familles, aînés et personnes handicapées au [VSAD.ca/familles](https://vsad.ca/familles).



Sylvain Juneau, maire

INTRODUCTION

Au XXI^e siècle, la pleine participation sociale des personnes handicapées à la vie en collectivité n'est toujours pas garantie. Certes, le Canada a signé la Convention de l'Organisation des Nations unies sur les droits relatifs aux personnes handicapées. Cependant, même si la population reconnaît l'importance et la valeur de la contribution des personnes handicapées à notre ville et à notre pays, il reste encore beaucoup de travail à faire pour que cette importance se reflète dans l'accessibilité des infrastructures, des services et des emplois. Il est donc primordial de réaliser que les personnes handicapées ont des demandes plus spécifiques quant à l'accessibilité aux activités, et qu'elles doivent bénéficier de services adaptés à leurs besoins.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est active dans ce domaine. En effet, nous adaptons nos bâtiments et essayons d'être à la fine pointe en la matière. Cependant, nous considérons que de mettre nos objectifs par écrit est une façon plus objective de constater l'évolution de notre Ville dans ce domaine.

Le présent plan d'action vise la planification des mesures à être mises en œuvre pour l'année 2021. Les plans antérieurs avaient été établis tout d'abord sur une base triennale, pour ensuite être présentés sur une base biennale. Depuis 2018, les plans d'action sont désormais sur une base annuelle.

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, fondée en 1647 par la concession d'une seigneurie aux frères Jean Juchereau de Maur et Noël Juchereau Deschatelets, est située le long du fleuve Saint-Laurent sur la rive nord de Québec, en amont (donc à l'ouest) du centre-ville de Québec. Son territoire est de forme quadrangulaire, avec une façade de 12,3 km bordant le Saint-Laurent et une profondeur moyenne de 10 km. La limite est du territoire se situe à environ 15 km à l'ouest du centre-ville de Québec.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a été fusionnée avec la Ville de Québec du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2005.

Avec presque 20 000 habitants, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ne cesse de se développer. Elle peut aussi compter sur le soutien de plus de 160 employés municipaux.

Les principaux services de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont les suivants :

- Direction générale (communications et technologies de l'information);
- Service de la trésorerie;
- Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;
- Service des bâtiments, parcs et espaces verts
- Service du greffe;
- Service des ressources humaines;
- Service de l'urbanisme;
- Service des travaux publics

En termes d'installations, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est dotée des bâtiments publics suivants :

- Complexe sportif multifonctionnel
- Centre Delphis-Marois
- Centre sociorécréatif Les Bocages
- Maison des jeunes L'Intrépide
- Maison Thibault-Soulard
- Bibliothèque Alain-Grandbois
- Maison Omer-Juneau
- Hôtel de ville
- Centre communautaire multifonctionnel secteur est (ouverture printemps 2021)

CADRE LÉGAL

La *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale* se traduit par une approche visant à responsabiliser plusieurs acteurs, notamment les municipalités. Selon cette loi, cette responsabilisation passe par l'élaboration d'un plan d'action.

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et décrivant les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.

D'autres dispositions de la loi sont aussi à prendre en considération lors de l'élaboration d'un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Article 61.3

Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

DÉFINITION D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE

Afin de bien comprendre l'importance de ce plan d'action, il est important de bien définir ce qu'est une personne handicapée. L'article 1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale* définit une personne handicapée comme étant :

Personne handicapée : toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

Avec la parution de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF, CIH-2), l'OMS a introduit une nouvelle typologie du handicap qui prend plus en compte les facteurs environnementaux. Le handicap peut y être défini comme la rencontre d'une déficience avec une situation de la vie quotidienne. Ces deux composantes sont soumises à l'influence de problèmes de santé (maladies, blessures, lésions) et de facteurs contextuels (environnement et facteurs personnels).

TYPES D'INCAPACITÉ

L'enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 dénote 10 types d'incapacités :

Vision: Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes.

Audition: Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes.

Mobilité : Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes.

Flexibilité: Difficulté à se pencher ou à tendre les bras ce qui limite les activités quotidiennes.

Dextérité : Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes.

Douleur : Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes.

Apprentissage : Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes.

Développement : Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclarés.

Santé mentale : Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie.

Mémoire : Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie.

DÉFINITION D'UN OBSTACLE

Un obstacle est toute chose qui empêche une personne handicapée de participer pleinement à toutes les facettes de la société en raison de son incapacité. On parle ici d'un obstacle physique ou architectural, d'un obstacle au niveau de l'information ou des communications, d'un obstacle comportemental, d'un obstacle technologique, d'une politique ou d'une pratique. Bref, toutes les choses qui empêchent une personne de faire ce que la plupart d'entre nous font sans même y penser.

À titre d'exemple, les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité font face à des obstacles presque partout : à la maison, au travail, à l'école, dans les parcs, dans les établissements publics, dans la rue, au cinéma, dans les magasins, dans les restaurants, etc. Certains obstacles sont visibles, tels que l'absence d'une rampe à l'entrée d'un immeuble. D'autres obstacles sont invisibles et découlent de l'incompréhension de la population à l'égard de certains handicaps.

LE COMITÉ DE SUIVI

Le comité de suivi chargé de coordonner ce présent plan d'action est formé d'un représentant de chaque service municipal concerné. Son mandat est d'assurer le suivi du plan d'action, d'en faire la mise à jour et la promotion pour les années subséquentes et de donner des avis pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le comité de suivi du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées 2021 est composé des personnes suivantes :

- Anne Labrecque, directrice du Service des ressources humaines
- Cimon Boily, directeur du Service des travaux publics
- Martine Leduc, coordonnatrice aux loisirs, du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Stéphanie Blier-Vézina, technicienne en loisir du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Stéphane Dubé, directeur du Service des bâtiments, parcs et espaces verts

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2021

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS
<p><i>La bibliothèque Alain - Grandbois doit pouvoir offrir une meilleure variété de documents pour assurer l'accessibilité culturelle aux personnes handicapées.</i></p>	<p>Offrir différents types de livres pour faciliter l'accès à la lecture pour les gens avec tous les types de handicaps.</p>	<p>1. Augmenter la collection de livres numériques, alphanumériques, à gros caractères et audio.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>	<p>En continu</p>
	<p>Faire la promotion des différentes formes de livres qui peuvent être réservés.</p>	<p>2. Faire la promotion des nouveaux livres et des types de livres sur la page Facebook des Augustinois actifs.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>	<p>Une fois par mois</p>
<p><i>L'accessibilité et la facilité d'utilisation pour les technologies numériques ne sont pas garanties à tous.</i></p>	<p>Ajouter à la programmation des loisirs des formations sur la technologie pour permettre aux personnes handicapées de développer leur autonomie numérique et de profiter des services en ligne facilitants pour eux.</p>	<p>3. Réserver des activités du programme de formation alphanumérique de l'Association des bibliothèques publiques du Québec pour offrir dans notre programmation.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>	<p>Janvier et septembre 2021</p>
<p><i>La connaissance des besoins des personnes handicapées est méconnue chez les employés municipaux.</i></p>	<p>Mieux comprendre la nature des différentes incapacités et des obstacles rencontrés afin d'intégrer progressivement ces préoccupations dans les actions futures de la Ville.</p>	<p>4. Diffusion du plan auprès des employés municipaux via l'intranet de la Ville afin de les sensibiliser à inclure des réflexions reliées dans leurs prises de</p>	<p>Service des ressources humaines</p>	<p>Mars 2021</p>

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS
		décisions quotidiennes.		
		5. Tenir une courte présentation du plan d'action auprès de tous les employés lors des séances de formation prévues.	Service des ressources humaines	Décembre 2021
Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures.	Conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion des personnes handicapées et des choses qui peuvent être faites pour l'accessibilité.	6. Afficher une publicité du plan sur les babillards des bâtiments municipaux et sur les écrans du complexe sportif.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2021
		7. Profiter du Mensuel d'information municipale (MIM) pour informer les citoyens de l'existence du plan et de ses objectifs.	Direction générale en collaboration avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2021
		8. Envoyer le plan aux associations qui œuvrent sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Janvier 2021
		9. Souligner la semaine québécoise des personnes handicapées en juin.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juin 2021

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS
Les personnes composant le comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées disposent de peu de connaissances sur la vie avec un handicap.	Améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	10. Planifier 1 fois par an une période spécifique à l'autoformation et à la veille stratégique pour améliorer les connaissances des membres du comité.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juin 2021
		11. Participer au colloque de Municipalité accessible	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Novembre 2021
Les citoyens handicapés ne sont pas toujours bien informés des services offerts pour eux dans la municipalité.	Diffuser le maximum d'informations pertinentes en améliorant notre page Internet pour les personnes handicapées.	12. Ajouter plus de liens vers les organismes et les services pertinents.	Direction générale, volet communication	Juillet 2021
Le vieillissement de la population provoque une augmentation d'utilisation des aides à la mobilité motorisées et l'absence de connaissances de la population sur les règlements les régissant.	Améliorer les connaissances de la population, des employés municipaux et des propriétaires d'aides à la mobilité motorisées sur les codes routiers pour ces appareils.	13. Diffuser le guide de circulation aide à la mobilité motorisée du gouvernement du Québec dans nos différents canaux de communication.	Direction générale, volet communication	Mai 2021 et septembre 2021
		14. Profiter des périodes de formation des brigadiers scolaires pour les informer du guide de circulation aide à la mobilité motorisée .	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2021
Les personnes handicapées ne sont pas	Intégrer à la programmation culturelle une conférence	15. Contacter des personnes	Service des loisirs, de la culture et de	Décembre 2021

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS
<i>toujours vues positivement par les autres et n'ont pas toujours des modèles inspirants.</i>	par une personne vivant avec un handicap.	<i>handicapées inspirantes pour les inviter à venir partager leur parcours.</i>	la vie communautaire	
<i>L'achat de nouveaux équipements prendra place lors de l'ouverture du nouveau complexe multifonctionnel dans le secteur est. Il faudra prendre en compte les réalités des personnes handicapées selon la loi 56 article 61.3.</i>	S'assurer de planifier nos achats de matériel en fonction de tous les types de clientèles.	16. <i>Appliquer la loi 56 dans notre achat d'équipements.</i>	Service de la trésorerie, approvisionnement.	En continu
<i>Lors d'événements de loisir et de culture, l'accessibilité du site et les mesures pour les personnes handicapées peuvent être facilement oubliées dans les nombreux préparatifs.</i>	Veiller à ce que nos événements aient une préoccupation pour l'accessibilité.	17. <i>Ajouter aux ordres du jour des rencontres de planification des événements un volet accessibilité pour se questionner sur le site choisi, les toilettes, les stationnements et autres mesures.</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu
		18. <i>Lors de l'événement de l'avant-nuit réfléchir à des solutions pour rendre une partie du parcours accessible pour des personnes</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Août 2021

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS
		<p><i>âgées qui ont des difficultés de mobilités.</i></p>		
		<p>19. Inviter la <u>caravane des sports de Adaptavie</u> lors d'un de nos événements pour présenter un sport adapté.</p>		

DIFFUSION DU PLAN D'ACTION 2021

La présentation du plan et du bilan est faite annuellement au conseil municipal. Conformément à la loi, ce plan d'action sera également rendu public par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. À la suite de son adoption, un communiqué de presse sera publié et le plan sera disponible sur le site Internet de la Ville, préférablement dans une section dédiée aux personnes handicapées. De plus, le plan d'action adopté sera aussi envoyé à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) afin qu'il puisse être publié sur leur propre site Internet.

SUIVI DE LA DÉMARCHE

Étant donné que la démarche entourant l'élaboration d'un plan d'action revêt une grande importance pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de suivi afin d'assurer le respect des mesures qui y sont consignées. Dans cette optique, en se réunissant au moins une fois par année, les membres du comité pourront évaluer les mesures et les actions en cours et proposer, le cas échéant, de nouveaux éléments qui pourront être intégrés ultérieurement dans les plans d'action.

De plus, la collaboration des citoyens et des intervenants, qu'ils soient du milieu ou en provenance d'associations provinciales, constitue une source de richesse qui permettra à la Ville de mieux cibler les besoins et de déterminer les impacts réels des mesures et des actions prévues dans le plan d'action. Nous les invitons à faire part de leurs commentaires ou suggestions, afin de faire de ce plan d'action un outil à l'image de leurs besoins et de leurs préoccupations.

CONCLUSION

En raison de sa proximité en regard des activités quotidiennes de ses citoyens, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures estime avoir un rôle important à jouer dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées vivant sur son territoire. La Ville se fait donc un devoir de poser des gestes concrets en collaboration avec les organismes du milieu et tous ses citoyens pour s'assurer de l'intégration pleine et entière des personnes handicapées.

Annexe : Bilan des mesures prises lors du Plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2020

Adopté par le conseil municipal le 21 janvier 2020, le plan d'action 2020 produit par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures présentait les éléments suivants. Voici les résultats obtenus :

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS	BILAN
<i>Le fauteuil roulant pour piscine utilisé au complexe sportif est peu pratique et difficile à utiliser.</i>	Remplacer cet équipement par un autre modèle plus adapté à nos besoins.	1. <i>Profiter du prochain appel de projets du Fonds pour l'accessibilité pour demander la subvention de ce projet.</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juillet 2020	Aucune ouverture du programme n'a eu lieu. L'achat d'une chaise a été effectué sans la subvention, elle a été reçue en décembre 2020.
<i>Le programme de bibliomobile qui permettait à des gens de louer des livres à domicile a disparu des services offerts.</i>	Offrir des alternatives technologiques pour permettre l'accès au catalogue de la bibliothèque sans avoir à s'y rendre physiquement.	2. Augmenter le nombre de livres numériques disponibles sur notre plateforme Pretnumerique.ca	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu en 2020	La bibliothèque a fait l'acquisition de plus de 500 nouveaux livres numériques. Nous avons également débuté une collection de livres audionumériques.
	Ajouter à la programmation des loisirs des formations	3. Participer au programme de formation alphanumérique de	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Septembre 2020	Le programme a débuté, mais les formations pour le personnel n'ont

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS	BILAN
	numériques pour permettre aux personnes handicapées de développer leur autonomie numérique et de profiter des services en ligne facilitants pour eux.	l'Association des bibliothèques publiques du Québec qui permettra de donner des ateliers sur l'univers informatique et également la formation de notre personnel pour redonner les ateliers.			pas pu avoir lieu. Reporté 2021
<i>La connaissance des besoins des personnes handicapées est méconnue chez les employés municipaux.</i>	Mieux comprendre la nature des différentes incapacités et des obstacles rencontrés afin d'intégrer progressivement ces préoccupations dans les actions futures de la Ville.	4. <i>Diffusion du plan auprès des employés municipaux via l'intranet de la Ville afin de les sensibiliser à inclure des réflexions reliées dans leurs prises de décisions quotidiennes.</i>	Service des ressources humaines	Mars 2020	Le plan a été affiché sur l'intranet en février 2020.
		5. <i>Tenir une courte présentation du plan d'action auprès de tous les employés lors des séances de formation prévues.</i>	Service des ressources humaines	Décembre 2020	Les séances de formations ont grandement diminué en raison de la pandémie, il a été impossible de faire de présentation en grand groupes. Reporté 2021.
<i>Le plan d'action à l'égard des personnes</i>	Conscientiser les citoyens sur l'importance de	6. <i>Afficher une publicité du plan sur les babillards des bâtiments</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2020	La publicité a été diffusée sur les écrans du

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS	BILAN
<i>handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures.</i>	l'inclusion des personnes handicapées et des choses qui peuvent être faites pour l'accessibilité.	<i>municipaux et sur les écrans du complexe sportif.</i>			complexe au début de l'année.
		7. <i>Profiter du Mensuel d'information municipale (MIM) pour informer les citoyens de l'existence du plan et de ses objectifs.</i>	Direction générale en collaboration avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2020	Reporté 2021.
		8. <i>Envoyer le plan aux associations qui œuvrent sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Janvier 2020	Envoyé par l'agente culturelle et communautaire en janvier 2020 par courriel à nos 29 organismes.
		9. <i>Souligner la semaine québécoise des personnes handicapées en juin.</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juin 2020	La semaine a été mentionnée sur la page Facebook du service des loisirs, mais en raison de la pandémie rien de particulier n'a pu être réalisé. Reporté 2021.
<i>Les personnes composant le comité de suivi du plan d'action à l'égard des</i>	Améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du	10. <i>Planifier 1 fois par an une période spécifique à l'autoformation et à la veille stratégique pour améliorer les</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juin 2020	Reporté 2021

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS	BILAN
<i>personnes handicapées disposent de peu de connaissances sur la vie avec un handicap.</i>	plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	<i>connaissances des membres du comité.</i>			
		11. <i>Participer au colloque de Municipalité accessible</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Novembre 2020	Reporté 2021
Les citoyens handicapés ne sont pas toujours bien informés des services offerts pour eux dans la municipalité.	Diffuser le maximum d'informations pertinentes en améliorant notre page Internet pour les personnes handicapées.	12. <i>Ajouter plus de liens vers les organismes et les services pertinents.</i>	Direction générale, volet communication	Juillet 2020	Reporté 2021
<i>Les personnes handicapées ne sont pas toujours vues positivement par les autres et n'ont pas toujours des modèles positifs sur qui se baser.</i>	Intégrer à la programmation culturelle une conférence par une personne vivant avec un handicap.	13. <i>Contactez des personnes handicapées inspirantes pour les inviter à venir partager leur parcours.</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2020	Reporté 2021
	Intégrer des activités à notre programmation événementielle visant à se mettre dans la peau d'une personne handicapée.	14. <i>Présenter une activité de para hockey lors de la fête hivernale de Tuque et bas de laine 2020.</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2020	L'activité de para-hockey a eu lieu le 15 février et a bien fonctionné.

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS	BILAN
<i>L'achat de nouveaux équipements prendra place lors de l'ouverture du nouveau complexe multifonctionnel dans le secteur est. Il faudra tenir compte des réalités des personnes handicapées selon la loi 56 article 61.3.</i>	S'assurer de planifier nos achats de matériel en fonction de tous les types de clientèles.	15. <i>Appliquer la loi 56 dans notre achat d'équipements.</i>	Service de la trésorerie, approvisionnement.	En continu	Les achats d'équipements débuteront au début de 2021 puisque le centre sera prêt en avril. Reporté 2021
<i>Le manque de bancs au parc Riverain peut réduire son utilisation par des personnes vivant avec un handicap de mobilité.</i>	Augmenter le nombre de bancs dans le parc Riverain	16. <i>Ajouter une table près du quai et évaluer l'ajout d'un banc à l'entrée de la rue Suzanne-Lamy</i>	Service des bâtiments, parcs et espaces verts	Mai 2020	La table a été installée en juin.
<i>Lors d'événements de loisir et de culture, l'accessibilité du site et les mesures pour les personnes handicapées</i>	Veiller à ce que nos événements aient une préoccupation pour son accessibilité.	17. <i>Ajouter aux ordres du jour des rencontres de planification des événements un volet accessibilité pour se questionner sur le site choisi, les toilettes, les</i>	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu	Reporté 2021

OBSTACLES PRIORISÉS	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIERS	BILAN
<i>peuvent être facilement oubliées dans les nombreux préparatifs.</i>		<i>stationnements et autres mesures.</i>			

L'année 2020 a sans contredit été marquée par la pandémie de Covid-19. Crise déclenchée en mars 2020 et qui, en décembre 2020, n'est toujours pas terminée. On constate donc dans le bilan que les échéanciers ont été difficilement respectés puisque l'attention mondiale et municipale avait pour priorité la gestion de la situation. Des éléments ont ainsi été reportés en 2021. D'autres ont pu être réalisés, mais sont aussi reportés, étant des éléments à effectuer annuellement.

Heureusement, la crise n'a pas apporté que du mauvais. On peut affirmer que l'augmentation de l'utilisation des outils de visioconférence peut être à l'avantage des personnes présentant des handicaps de mobilité. Que ce soit pour participer à des rendez-vous ou encore des activités comme des conférences et des groupes de discussion, ils n'ont pas à quitter le confort de leur habitation pour se rendre dans des endroits parfois peu pensés en fonction de leur situation.

Bien sûr, il faut considérer que l'utilisation de la technologie peut-être un désavantage pour les personnes n'ayant ni les outils technologiques ni les habiletés pour faire fonctionner le tout. C'est pourquoi l'avenir doit se tourner vers la formation et la démocratisation de l'accessibilité aux outils technologiques.

Enfin, il ne faut pas oublier que le programme de subvention sur l'accessibilité de 2019 a permis à la bibliothèque et la maison Omer-Juneau de recevoir des équipements adaptés à certains handicaps comme des claviers à gros caractères et un bureau ajustable. La bibliothèque a également amélioré l'identification des livres à gros caractères. Voilà quelques réalisations qui ont fait une différence.